

Demande d'autorisation de BRANCHEMENT ELECTRIQUE



Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir accepter ma demande de branchement électrique permanent pour le bateau amarré au Port de CAPBRETON à l'emplacement

Par la présente je m'engage :

- à ce que mon branchement, conformément à la **norme C 15-100 section 709**, soit effectué par un câble d'alimentation de type H07 RNF classe 2 et de section 3G 2.5 mm².
- à informer mon assureur afin qu'une garantie spécifique électricité soit précisée dans mon contrat, telle que précisée sur l'attestation d'assurance type qui vous est remise annuellement.

Je déclare posséder à bord les appareils électriques suivants :

.....
.....
.....

Mon matériel électrique sera contrôlé périodiquement par les services techniques du service Port et Lac, toute anomalie entraînera l'annulation de l'autorisation.

Fait à CAPBRETON, le
Le Plaisancier demandeur,

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Le formulaire ci-dessus sert au service administratif du port de Capbreton qui est le responsable de traitement. Les données communiquées servent à traiter les demandes d'autorisation de branchement électrique. Tous les champs sont obligatoires pour valider votre demande et pouvoir vous répondre. Seul le maitre de port principal, le secrétariat sont habilités à accéder aux données communiquées. La durée de conservation des données est fixée à 3 ans maximum. La base juridique de traitement de données personnelles est votre consentement ou notre intérêt légitime en tant que prestataire de services liés à la plaisance. Conformément à loi européenne RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, portabilité, rectification à vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles pour motifs légitimes. Vous pouvez exercer vos droits à l'adresse dpd@cc-macs.org. En cas de non réponse sous 30 jours, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.